



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 4 juin 2020

N°2186

**COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT**

**Sous l'impulsion de l'Allemagne et la France, l'Europe fait un premier pas vers une infrastructure de données**

***Peter Altmaier et Bruno Le Maire présentent aujourd'hui la concrétisation du projet « GAIA-X », une infrastructure européenne de données***

Bruno Le Maire, ministre français de l'Économie et des Finances, et Peter Altmaier, ministre fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, ont présenté ensemble les prochaines étapes de mise en œuvre du projet GAIA-X, à l'occasion d'un événement dédié au projet qui rassemblera les représentants du monde économique et scientifique des deux pays, ainsi que de la Commission européenne.

Le ministre fédéral Peter Altmaier a déclaré à ce sujet : « *La crise du coronavirus montre actuellement au monde entier à quel point la numérisation est importante, et ce dans le secteur de la santé, dans les écoles, dans les entreprises et dans les foyers. L'Europe doit sortir renforcée de cette crise et employer toute son énergie à faire avancer les innovations numériques. C'est important pour la compétitivité et les emplois futurs. Avec GAIA-X, nous avançons à pas de géant en direction d'une économie des données pour l'avenir. L'objectif est de créer un écosystème numérique en Europe qui promeut les innovations ainsi que de nouveaux services et applications fondés sur les données. Nous invitons tous les partenaires européens et internationaux qui partagent nos principes fondamentaux d'ouverture et de transparence, de confiance, de souveraineté et d'autodétermination à coopérer avec nous.* »

Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a déclaré « *La volonté commune de la France et de l'Allemagne permet de poser les fondations d'une véritable infrastructure de données européenne. A partir de la coopération entre 11 entreprises allemandes et 11 entreprises françaises, l'Europe pourra promouvoir une nouvelle culture de de la gestion des données d'entreprise s'appuyant sur les principes d'ouverture, d'interopérabilité, de transparence et de confiance. La crise du coronavirus a révélé que nos données peuvent nous permettre de surmonter des épidémies plus rapidement et plus facilement, à condition que les Européens aient confiance dans la collecte et le stockage de leurs données. Gaia-X répond à cette demande en offrant une solution sûre.* »

Avec le projet GAIA-X, l'Allemagne et la France poursuivent l'objectif de construire une infrastructure de données fiable et sécurisée pour l'Europe.

Les 22 entreprises, onze allemandes et onze françaises, officialisent aujourd'hui l'organisation dans laquelle elles se sont rassemblées pour fournir un cadre à l'écosystème GAIA-X. Ces entreprises assurent à la fois l'offre et la demande pour le projet GAIA-X. Tous les membres de l'organisation s'engagent à suivre les principes suivants : garantir la souveraineté des données, leur disponibilité, leur interopérabilité, leur portabilité, promouvoir la transparence).

Un premier concept d'architecture technique est également présenté aujourd'hui. Il détaille notamment les services centraux nécessaires à l'écosystème GAIA-X, les règles et normes européennes à respecter, ainsi que les besoins des utilisateurs. Ces besoins ont été établis à l'aide de 40 cas d'application (use cases).

Cinq documents, élaborés avec les entreprises et les organisations participantes, seront publiés aujourd'hui pour préciser le projet et préparer les prochaines étapes :

1. *GAIA-X – La prochaine étape commence pour le projet européen* : donne un aperçu des objectifs poursuivis, des résultats et de la suite du projet GAIA-X.
2. *GAIA-X : A pitch towards Europe* – rapport sur les écosystèmes et les exigences des utilisateurs : plus de 40 exemples d'application dans huit domaines, comprenant l'« Industrie 4.0/PME », le « secteur de la santé », le « secteur des finances », le « secteur public », « smart living », l'« énergie », la « mobilité », et l'« agriculture » présentent la valeur ajoutée que peut apporter GAIA-X face au statu quo. Grâce à ces exemples, des exigences intersectorielles ont été développées pour GAIA-X.
3. *GAIA-X : Architecture technique* – Publication en mai 2020 : le premier document sur l'architecture numérique permet de présenter un concept pour GAIA-X, qui décrit d'un point

de vue technique les fonctions principales de GAIA-X, les services « fédérés » (« federated services ») et les rôles ainsi que les modes de fonctionnement de l'écosystème GAIA-X.

4. *GAIA-X : Règles et architecture des normes* : l'architecture fédérée s'appuie sur des règles et des normes européennes et cherche à les mettre en œuvre avec efficacité. Un premier aperçu des propositions pour les « Règles et architecture des normes » (Policy Rules and Architecture of Standards ; PRAAS) sera présenté, ainsi que la procédure pour continuer à les développer systématiquement.
  
5. *GAIA-X : Moteur de l'innovation numérique en Europe - Avec la nouvelle génération d'infrastructure de données* : la publication offre un aperçu de haut-niveau sur GAIA-X et explique de manière simplifiée les modes de fonctionnement et les interactions.

Le « GAIA-X Virtual Expert Forum », qui aura lieu l'après-midi, rassemblera les experts qui travaillent sur GAIA-X. Ceux-ci donneront un aperçu des concepts et de la suite de la mise en œuvre de ce projet. Ils présenteront également les premiers cas d'application.

## **Contexte**

L'idée d'un travail commun sur le « data sharing » a été lancée à Berlin en février 2019 lors de la publication d'un [manifeste](#) franco-allemand pour une politique industrielle européenne. A l'occasion du 21e Conseil des ministres franco-allemand à Toulouse en octobre 2019, les ministres Peter Altmaier et Bruno Le Maire avaient convenu d'une [feuille de route](#) établissant la coopération franco-allemande dans le domaine de l'intelligence artificielle, ainsi que d'une approche commune pour une infrastructure européenne permettant de conserver notre souveraineté sur les données. L'idée d'une infrastructure de données européenne a été ensuite présentée pour la première fois lors du Sommet sur le numérique en octobre 2019. Actuellement, des représentants de 300 entreprises européennes et internationales et des organisations scientifiques travaillent à concrétiser ces idées dans le cadre de GAIA-X.

## **Contactés presse**

**Cabinet de Bruno Le Maire**

01 53 18 41 13

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)